

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 17 (1880-1881)
Heft: 86

Artikel: Les ronces du canton de Vaud : essai monographique
Autor: Favrat, A.
Kapitel: Caractères généraux
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plutôt que de charger la science de noms nouveaux. Dans l'ouvrage de Genevier, toutes les espèces semblent avoir une égale valeur; il n'insiste pas sur les types les plus tranchés et les plus répandus.

La méthode suivie par Focke dans le *Synopsis Ruborum Germaniæ*, est évidemment meilleure. L'auteur donne une valeur d'autant plus grande à l'espèce qu'elle est plus répandue; autour de ces espèces principales, se groupent les formes d'une aire géographique plus restreinte, puis viennent les hybrides. Cet arrangement, qui est beaucoup plus naturel, simplifie et facilite l'étude.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Les graines des ronces germent 8 mois après la chute du fruit, soit en mai, au plus tard en juin. Il en est surtout ainsi pour les petites et faibles espèces des groupes des *Glandulosi* et *Corylifolii*; tandis qu'il faut 20 mois pour la graine des grandes espèces à tiges glabres et dressées. Les cotylédons sont petits, elliptiques et ciliés sur les bords. Les cinq premières feuilles sont entières, les suivantes sont soit encore entières, soit profondément lobées ou enfin ternées. La tige de la première année ne porte ordinairement que des feuilles, et ce n'est que l'année suivante que poussent des rameaux axillaires terminés par une inflorescence.

La végétation des ronces se fait de deux manières. Dans quelques espèces, de longues racines rampantes donnent naissance à des bourgeons adventifs qui produisent finalement de jeunes plantes. La seconde manière, qui est de beaucoup plus fréquente, c'est l'enracinement de la pointe des tiges. Celles-ci, d'abord dressées ou tendant à s'élever, soit naturellement, soit qu'elles trouvent des points d'appui, s'inclinent ensuite, et la pointe retombe et traîne sur le sol. En automne, les feuilles cessent de se développer, mais la pointe s'épaissit et pousse bientôt de nombreuses petites racines. En hiver, la tige peut geler, et la pointe enracinée constitue alors un nou-

vel individu. Comme les tiges sont parfois rameuses, une seule plante peut donner ainsi 20 à 30 jeunes pieds. L'enracinement, qui est la règle pour les petites espèces rampantes, est un peu moins fréquent pour les grandes espèces plus arquées. Enfin les *R. candicans*, *sulcatus* et *Barbeyi* s'enracinent rarement, et le *suberectus* ne paraît jamais s'enraciner. Les espèces qui ne s'enracinent pas ou rarement, sont justement celles qui se reproduisent par bourgeons adventifs.

Les ronces les plus végétatives sont les hybrides et les plantes du groupe des *Corylifolii*, qui, du reste, ne sont en majorité que des hybrides.

Les tiges sont cylindriques ou anguleuses; à cinq faces bombées, planes, ou creusées canaliculées.

Les feuilles sont ternées, digitées-quinées, pennées-quinées, ou enfin septennées et alors digitées-pennées. Ces dernières sont rares, elles ne se trouvent guère que dans l'*Idæus*, le *cæsius-Idæus*, le *suberectus*, le *Barbeyi* et quelques curieuses formes de *corylifolii*. Le bord des feuilles est denté assez diversement; les dents sont régulières ou irrégulières, grossières ou fines, plus ou moins profondes, aiguës ou obtuses, etc. Ce caractère n'a pas une grande importance, car, suivant la position de la feuille sur la plante, la dentelure varie. Ainsi les feuilles inférieures des tiges et celles des rameaux florifères sont plus grossièrement dentées que les autres.

La foliole terminale est toujours plus longuement pétiolulée que les latérales. Les rapports de longueur entre le pétiole et le pétiolule de la foliole terminale ont quelque importance, de même que la longueur de la foliole terminale rapportée à son pétiolule. La forme de la foliole terminale est très variable: si la plus grande largeur est au milieu, la foliole sera ronde, largement ou étroitement elliptique, rhomboïdale, etc.; si elle est vers la base, la foliole sera ovale, rhomboïdale, lancéolée, etc.; enfin si elle est vers la pointe, la foliole sera obovale, cunéiforme, etc. La base de la foliole est cunéiforme, arrondie ou échancrée. Le sommet est obtus ou plus ou moins longuement acuminé; la pointe est distincte ou non

du reste de la feuille. Les folioles latérales et les inférieures, quand il y en a, sont sessiles ou pétiolulées; ce caractère est important à noter.

Les feuilles de nos ronces sont plus ou moins persistantes dans un grand nombre d'espèces; elles tombent généralement à la fin de l'automne dans le *R. cæsius*, quelques *Corylifolii*, les *Suberecti* et quelques autres espèces.

Les rameaux florifères de la pointe de la tige sont toujours plus courts que ceux du milieu et de la base. Dans quelques espèces, il arrive souvent que deux ou trois rameaux florifères partent du même point.

L'inflorescence des ronces est terminale, on la dit en grappe, en panicule, en thyrses, etc., quoique ces termes ne soient pas corrects, puisqu'ils s'appliquent plus spécialement aux inflorescences indéfinies. Souvent l'inflorescence est en grappe au sommet, et ramifiée à la base. Il est assez important d'observer si elle est rétrécie au sommet, ou à peu près également large.

L'inflorescence peut être feuillée jusqu'au sommet ou seulement à la base, ou pas feuillée du tout. Les ramules et les pédicelles sont plus ou moins longs, divariqués ou appliqués contre l'axe. Focke (*Syn.*) accorde une grande importance au mode de ramification des ramules.

Le ramule est uniflore ou pluriflore. Les ramules pluriflores sont ramifiées en grappes, en cymes, ou par dichotomie. Il peut arriver dans un certain nombre d'espèces que la tige de l'année fleurisse; l'inflorescence diffère alors de celles des tiges de la seconde année, elle termine la tige, elle est plus ramassée et plus feuillée.

Les sépales, ordinairement réfléchis à la floraison, se dessèchent dans cette position dans bon nombre d'espèces; dans d'autres, ils se redressent plus ou moins jusqu'à être complètement appliqués sur le fruit. Dans les espèces où les sépales ne sont pas nettement réfléchis ou appliqués, on les trouve parfois dans ces deux positions. La forme des pétales et leur taille sont très diverses: ils sont grands ou petits,

étroits ou larges, arrondis, elliptiques, obovales. C'est un caractère peu important, variant avec les localités, les différentes races, etc. Les étamines sont plus ou moins nombreuses, placées sur un ou plusieurs rangs; les extérieures sont ordinairement plus longues que les intérieures. Elles peuvent être beaucoup plus longues que les styles, les égaler ou enfin être nettement plus courtes. La position des étamines pendant la floraison est intéressante à observer. Dressées à l'épanouissement de la fleur, elles s'étalent plus ou moins après, et dans un groupe, les *Suberecti*, se dessèchent dans cette position, tandis que dans les autres groupes elles sont conniventes sur le jeune fruit. Le pollen n'est formé de grains bien semblables que dans un petit nombre de types, comme les *cæsius*, *tomentosus*, *ulmifolius*, *Idæus* et *saxatilis*. Le pollen d'autres espèces, pourtant très répandues, comme les *suberectus*, *bifrons*, *vestitus*, *rudis* et *Bellardii*, présente à côté de grains normaux, d'autres grains mal conformés; et enfin le pollen des hybrides est formé de grains très irréguliers.

La coloration des différentes parties de la fleur donne quelques caractères secondaires. La couleur de la corolle varie du blanc pur au rose vif ou rose violacé. Dans le *tomentosus* et quelques-uns de ses hybrides, elle est blanc jaunâtre, et dans quelques glanduleux, blanc verdâtre. Le calice est parfois coloré en rouge à l'insertion des pétales. Les styles sont verdâtres; dans certaines espèces ils se colorent en rouge plus ou moins vif après l'épanouissement de la fleur. Quelques auteurs, comme P.-J. Müller et G. Genevier, ont cru pouvoir prendre cette coloration comme caractère spécifique important, et ont basé là-dessus de nombreuses espèces. Focke et Gremlı y attachent avec raison beaucoup moins d'importance.

L'époque de la floraison fournit un bon caractère. Le *cæsius* et les *dumetorum* fleurissent les premiers dès le mois de mai et continuent souvent toute l'année. L'*Idæus* et les *saxatilis* commencent aussi à fleurir à la même époque. Dès les premiers jours de juin commence le *suberectus*, qui est bientôt

suivi par le *sulcatus*, puis le *Bellardii*, le *tomentosus*, et enfin, tout le mois de juillet, suivent les autres espèces. Le *Saltuum* est chez nous l'espèce la plus tardive; ainsi, au Jorat, elle n'est guère bien en fleurs avant la fin de juillet et le commencement d'août.

La fécondation des fleurs des ronces se ferait certainement difficilement sans le concours des insectes. Elle a lieu de deux manières. Premièrement par de gros insectes qui butinent de fleur en fleur, et en second lieu par de nombreux petits scarabées que l'on trouve presque toujours dans les fleurs et qui en courant et s'agitant doivent nécessairement amener le pollen sur les stigmates.

Les fruits des ronces se détachent à la maturité avec la partie supérieure du réceptacle. Ceux du *cæsius* seuls peuvent avec quelques précautions se détacher comme la framboise, soit sans le réceptacle. La forme, la grosseur et la forme des drupéoles sont très variables, de même que leur goût. La forme de la graine a aussi son intérêt; Fischer-Ooster dans ses *Rubi bernenses*, y attache une grande importance. Du reste les graines d'espèces très éloignées peuvent être très différentes, tout comme aussi fort semblables. Toutes les espèces ne fructifient pas également bien. Quelques-unes donnent beaucoup de fruits, ainsi le *rudis*, le *vestitus*, le *Radula* et l'*ulmifolius*; d'autres, comme le *suberectus*, le *tomentosus*, etc., donnent généralement peu de fruits.

Toutes les productions épidermiques : aiguillons, acicules, glandes sessiles ou stipitées, poils simples, poils en faisceaux ou étoilés, donnent de très bons caractères pour la distinction des espèces. Mais il va sans dire qu'il ne faut pas vouloir séparer deux formes qui se ressemblent en tout, sauf peut-être quelques poils sur la tige ou quelques glandes dans l'inflorescence. Tous ces petits organes jouent évidemment leur rôle dans la vie de la plante. Ainsi les aiguillons servent nécessairement à aider la tige à s'accrocher et à grimper dans les buissons, pour chercher l'air et la lumière. Les acicules et les glandes stipitées en éloignent les insectes, et les poils la pro-

tègent contre la pluie et le soleil. Enfin les glandes ont peut-être une fonction d'assimilation.

Les ronces sont attaquées par quelques champignons particuliers; un des plus communs et des plus curieux est l'*Eri-neum rubeum Pers.* ou *Phyllerium rubi Fr.* Il se présente à la vue sous forme d'une épaisse villosité qui envahit parfois toute la plante et se développe jusque sur les fruits.

Récolte des ronces et caractères à noter sur le frais. — Lorsque l'on cueille une ronce, il faut autant que possible observer les conditions suivantes :

1° Prendre une inflorescence normale et complètement développée et couper le rameau qui la porte avec un tronçon de la tige de la seconde année. Si toutefois le rameau est trop long, on en prend la plus grande longueur possible.

2° Couper dans la partie moyenne des tiges de l'année, un tronçon portant au moins deux bonnes feuilles.

Les descriptions se rapportant toujours à ces deux conditions-là, il n'est pas indifférent de prendre le premier bout venu. En cueillant la plante, il faut avoir soin d'observer et de noter tous les caractères qui ne peuvent plus se voir ensuite, comme par exemple le port des tiges stériles; ainsi que tous ceux qui sont plus ou moins altérés par la dessiccation, comme la longueur relative des étamines et des styles; toutes les couleurs, telles que celles de la tige et des feuilles et celles de diverses parties de la fleur; la pilosité ou la glabrescence du réceptacle et des drupéoles. Le pétiole de la feuille est arrondi ou creusé en dessus; le bord des folioles est ondulé ou non. L'observation de ces caractères sur le vif facilite beaucoup la détermination.

Espèces, variétés et hybrides. — Le genre *Rubus* forme un groupe très naturel, et c'est précisément ce qui cause la difficulté d'en séparer les nombreuses formes. En effet, toutes les espèces de *Rubus* ont un air de famille très prononcé; c'est-à-dire qu'ils présentent une grande somme de caractères

communs, qui font que les caractères spécifiques ne sont pas très apparents.

Cette multitude de formes, reliées les unes aux autres par des formes intermédiaires et des hybrides, ne saurait s'expliquer par l'ancienne théorie d'une création spéciale pour chaque espèce; elle devient simple et claire si on cherche à l'expliquer par la théorie de l'évolution. On peut donc supposer que toutes les formes de ronces dérivent d'un type primitif, n'existant plus actuellement, et qu'elles se sont formées par la sélection naturelle, comme agent important du moins. Ce type primitif, qui, comme toute autre plante, avait une tendance à varier, produisit des variétés qui ont dû se conserver quand elles se sont trouvées utiles à la plante. Ces variations, d'abord imperceptibles, se sont accumulées par hérédité; parce que, comme l'a si bien démontré Darwin, une variation tend presque toujours à s'accroître par la survivance des plus aptes, soit de ceux qui sont le mieux pourvus pour la lutte pour l'existence. Après un espace de temps certainement très long, il dut exister quelques nouveaux types qui s'étaient formés simplement par variation et adaptation aux conditions de la lutte pour l'existence.

Les formes intermédiaires, ou passages entre les nouveaux types et l'ancien, ont dû disparaître plus ou moins rapidement.

Les espèces ainsi formées se sont trouvées isolées, mais elles ont continué à varier et à former de nouvelles espèces, et ainsi jusqu'à notre époque. Les formes qui vivent actuellement sont donc des types plus ou moins éloignés les uns des autres, entre lesquels se trouvent encore quelques passages, et des hybrides se formant assez facilement, grâce à l'éloignement encore peu considérable des espèces. Ces formes intermédiaires, si embarrassantes parce qu'on ne sait qu'en faire, se retrouvent aussi dans d'autres genres qui ont été étudiés minutieusement, comme les genres *Rosa*, *Cirsium*, *Hieracium*, *Salix*, etc., et il en serait probablement de même ensuite d'une étude plus approfondie d'autres genres.

Quoique dans la nature chaque buisson de ronce soit un individu isolé et distinct de tout autre, on est obligé pour la commodité de la description de réunir sous le nom d'espèce, l'ensemble d'individus identiques dont les caractères sont constants et différents des caractères constants d'autres formes analogues.

La seule différence entre les variétés et les espèces, c'est que la descendance des premières est connue et pas celle des dernières. On peut donc diviser les ronces en un certain nombre de types, autour desquels se grouperont les variétés et les hybrides.

L'hybridité joue dans ce genre un rôle important, et qui jette un grand jour sur ces nombreuses formes. La présence de formes hybrides n'est pas une simple supposition, car Focke, qui a cultivé des ronces, a produit artificiellement quelques hybrides, entre autres le *cæsius-Idæus* qui est si répandu chez nous, et qui s'est trouvé parfaitement semblable aux formes sauvages. Comme on peut l'observer pour d'autres plantes hybrides, les ronces hybrides sont très végétatives, elles ont en général des inflorescences très riches en fleurs (surtout celles du *tomentosus*), mais elles ont toujours une fécondité moindre que celle des parents. Ordinairement la grosse moitié des fleurs sont stériles, et on ne trouve que de maigres fruits, formés d'un à trois gros carpelles irréguliers et mal conformés. Cependant quelques formes de *cæsius-tomentosus*, de *cæsius-Idæus* et d'autres hybrides du *cæsius*, se rencontrent quelquefois passablement fructifiées.

Ce sont surtout les *Rubus cæsius* et *tomentosus* qui forment des hybrides, aussi la constatation de ces deux séries d'hybrides est-elle très importante.

Comme en somme les ronces hybrides doivent rarement pouvoir se reproduire par graines, la nature, qui cherche toujours à conserver la plante, y supplée par une plus vigoureuse végétation et l'enracinement des pointes des tiges, qui sont souvent rameuses. Ainsi l'hybride peut se conserver et se

trouver dans des stations d'où l'un des parents, ou même les deux, auront disparu.

Il est possible qu'un certain nombre des espèces actuelles aient une origine hybride; mais comme elles sont à présent tout à fait constantes et que ce n'est encore qu'une hypothèse, on doit les conserver comme telles.

CLASSIFICATION

Je suis, en grande partie du moins, le groupement du Synopsis de Focke, qui me semble le plus naturel.

GENRE RUBUS, L.

I Subg. *Cyclatis*, Rafin.

Calice turbiné, réceptacle plane; drupéoles séparées ou réunies en baies; graines lisses ou légèrement rugueuses. Stipules caulinaires.

II Subg. *Idæobatus*.

Calice plane; drupéoles nombreuses, réunies en baies se séparant du réceptacle sec et conique; graines rugueuses. Feuilles composées, stipules pétiolaires.

III Subg. *Eubatus*.

Calice plane; drupéoles nombreuses, réunies en baies insérées sur un carpophore mou et se détachant avec lui du réceptacle. Tiges bisannuelles, rarement vivaces; feuilles composées; stipules pétiolaires.

1° *Suberecti*: Tiges dressées, se multipliant par les bourgeons adventifs des racines, glabres, sans glandes stipitées, non prulineuses; aiguillons semblables. Feuilles vertes sur les deux faces, stipules linéaires. Folioles inférieures subsessiles ou courtement pétiolulées. Inflorescence en grappe simple ou en grappe à ramules pauciflores. Sépales verts, bordés de blanc. Etamines non conniventes après l'anthèse.